

**LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA DÉVOILE
LE FUTUR 142, RUE DUFFERIN**

Granby, le 30 mars 2021 – Alors que l'appel d'offres en vue de construire le centre administratif sis au 142, rue Dufferin, à Granby, a été lancé tout récemment, la MRC de La Haute-Yamaska dévoile les esquisses de la nouvelle construction. Moderne et adapté aux besoins croissants de l'organisation municipale, le futur bâtiment sera également écoresponsable.

La MRC a de grandes visées pour le prochain 142, rue Dufferin qui deviendra sans doute une référence en matière de construction d'immeuble municipal. En plus de s'intégrer harmonieusement dans le quartier par son style architectural traditionnel avec une touche plus actuelle et le choix des matériaux, le futur bâtiment accordera une place toute particulière à l'environnement. La MRC cible en fait l'obtention d'une certification LEED.

« En 2021, l'urgence d'agir pour préserver la qualité de l'environnement et contrer les effets néfastes des changements climatiques se fait sentir plus que jamais. La MRC a décidé de faire des choix responsables dans la construction de son nouveau centre administratif afin que celui-ci puisse profiter à notre communauté durant de nombreuses années et servir d'exemple de bonnes pratiques à adopter », explique M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

Tout a été pensé afin de réduire au maximum l'empreinte environnementale du futur 142, rue Dufferin. La sélection de matériaux nobles et durables, l'aménagement écologique du site, l'efficacité énergétique et l'économie d'eau sont quelques-uns des éléments phares de la nouvelle construction.

De plus, comme le bâtiment est bordé d'immeubles résidentiels, la MRC a porté un soin particulier à préserver l'intimité des voisins. Ainsi, un éclairage extérieur vers le bas a été choisi afin de limiter la pollution lumineuse. La végétation en place sera également conservée autant que possible. Des espaces verts additionnels s'ajouteront lorsque la construction sera finalisée.

Les propriétaires des bâtiments adjacents ont eu l'occasion de participer à une présentation des différentes étapes du projet et des esquisses préliminaires en début d'année 2021. Ainsi, l'équipe de la MRC s'est assurée de pouvoir entendre les préoccupations des citoyens et d'en tenir compte dans l'élaboration des plans finaux.

« Avant d'aller de l'avant avec une présentation publique du projet, le conseil a choisi de s'adresser d'abord à ceux et celles qui verront leur quartier transformé au cours des prochains mois. Comme la MRC effectuera des travaux d'envergure, le conseil tient à maintenir le bon voisinage et à faire preuve de transparence », assure M. Sarrazin.

Pour réaliser la nouvelle construction, la MRC dispose d'espace additionnel. Le projet inclut le boisé enclavé situé à l'arrière du terrain actuel ainsi que les deux immeubles de la rue Court acquis par la MRC. Ceux-ci seront démolis, ce qui permettra d'aménager un accès ainsi que suffisamment de cases de stationnement pour respecter les normes municipales d'urbanisme. De surcroît, le nouvel accès contribuera à améliorer la fluidité de la circulation sur la rue Dufferin qui peut être encombrée aux heures de pointe.



Les travaux de démolition et de construction doivent débiter à l'été 2021. Afin d'en assumer les coûts, le conseil de la MRC a adopté un règlement d'emprunt d'un montant pouvant aller jusqu'à un maximum de 13 661 953 \$ lors de la séance extraordinaire du 17 mars 2021. Le nouveau centre administratif devrait être terminé au terme de 18 à 24 mois de travaux. L'équipe de la MRC pourra donc intégrer son nouvel environnement de travail au début de l'année 2023.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
mpawliw@haute-yamaska.ca
450 378-9976, poste 2239